

LE REVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS :
TROIS MOIS 6 fr.
SIX MOIS 10
UN AN 18

Directeurs : MM. TONY LOUP et H. ALBERT
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON. — 6, QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 6 — LYON.

LES ANNONCES ET RECLAMES
sont reçues exclusivement
Chez M. V. Fournier
14, RUE CONFORT, 14

LE DOSSIER DE BONNET-DUVERDIER



ELECTIONS LÉGISLATIVES

Du 4 Septembre 1881

SCRUTIN DE BALLOTAGE

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

CANDIDAT DU COMITÉ CENTRAL DES RÉPUBLICAINS RADICAUX

BONNET-DUVERDIER

DÉPUTÉ SORTANT

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

CANDIDAT DU COMITÉ ÉLECTORAL DES RÉPUBLICAINS RADICAUX SOCIALISTES

BONNET-DUVERDIER

DÉPUTÉ SORTANT

LE MASQUE

Le *Courrier de Lyon* s'est démasqué. Il a arraché sa coca de républicaine pour endosser la livrée orléaniste. Il comprend que son patronage est funeste : le peuple est sur ses gardes, ses ennemis n'ont pas le courage de leur drapeau ; il le sait ; il veille. Les couvènes de la Guillotière et les convicts des Brotteaux se méfient des candidats présentés par le *Courrier de Lyon*. Le *Courrier de Lyon* devine enfin cette méfiance : aujourd'hui, il abandonne MM. Thiers et Crestin. La tactique n'est pas adroite ; les moins clairvoyants ne s'y trompent pas. Les deux candidats ont compris l'impopularité dont jouissent les hommes du *Courrier* ; ils se sont débarrassés d'amis aussi maladroits que compromettants.

Le journal où fleurit le style de M. Barthens craint que « quelques simples d'esprit » puissent être dupes de la propagande de la presse indépendante. Il craint que quelques simples d'esprit puissent croire à son républicanisme. La chose est piquante et vaut qu'on la cite. En vérité, c'est se mettre hien en frais que consacrer un premier-Lyon à l'édification de quelques simples d'esprit. C'est folie de raisonner avec de gens qui n'ont pas de raison. Nous accordons, cependant, que ceux qui ont pu avoir foi dans les sentiments démocratiques du *Courrier de Lyon* sont des simples d'esprits.

Nous sommes pour M. Bonnet-Duverdier parce que c'est un vieux lutteur républicain, il est né dans l'arène, il a consacré sa jeunesse à la défense des libertés ; il y consacre sa vieillesse. Les hommes du *Courrier* sont des nouveaux venus dans la maison et ils parlent en maîtres. Leurs convictions datent d'hier ; ils ont des opinions toutes neuves, des opinions qui n'ont pas encore servi. Ils disent : « En politique on fait sagement de prendre son parti de ce que l'on ne peut empêcher. Nous en som-

mes là. La République est venue sans que nous soyons allés la chercher. » La République est venue et ces hommes qui n'étaient pas les serviteurs de la veille, lui ont offert leur concours. C'est la morale orléaniste. Elle était la chose établie : il y allait de de la caisse. La royauté constitutionnelle est impossible : les rois qui s'en vont dans une voiture de place ne reviennent jamais dans une voiture de sacre.

Les orléanistes ont mis leur drapeau dans leur poche. Il songent que Philippe-Egalité pour sauver sa tête, mit un bonnet rouge dessus. Ils ont hérité de la politique de Guizot. Ils ne défendent pas une opinion, ils font leurs affaires. Faire des affaires a été la grande pensée du règne de Louis-Philippe. Les orléanistes ont accepté la République, ils l'ont acceptée sans perte, mais non sans haine.

Nous avons contraint le *Courrier de Lyon* à montrer le bout de l'oreille ; nous avons arraché son masque. Pris dans son propre piège, il n'a pu nier. L'aveu naïf des sacrifices imposés à ses vieilles amitiés permet de voir quel crédit les républicains sincères peuvent accorder à ces ralliés de la dernière heure.

Ils patronnent MM. Thiers et Crestin et redoutent une Chambre où des hommes de cette opinion seraient en majorité. Ils ne pensent pas un traître mot de ce qu'ils disent : ils désavouent une sympathie dangereuse, voilà tout. Il est en politique, des attaches qu'il faut rompre à tout prix. Ils s'éloignent de MM. Thiers et Crestin pour les rendre acceptables.

Au fond, où est la différence des programmes ? M. Thiers et M. Bonnet-Duverdier prennent les mêmes engagements. Il y a, cependant, un point, où ils cessent d'être d'accord. M. Thiers a été soldat ; il croit au triomphe de la force ; il place son espérance dans les armées permanentes. Il veut la revanche sanglante ; nos bataillons jetés dans quelque terrible aventure. Il rêve la conquête par le fer des deux provinces perdues. M. Thiers est le représentant de la guerre il retarde. Dans des réunions privées, il expose ses plans d'attaque. Il a des plans. Trochu en avait aussi, et Paris s'est rendu. Il parle la langue technique du soldat, des naïfs s'y trempent.

M. Bonnet-Duverdier veut la suppression des armées permanentes. Il ne croit pas que la force brutale saura rien fonder. La diplomatie nous rendra les palmes perdues. Il veut faire triompher l'idée de République. Le triomphe de la République sera celui de la paix. Le rôle de la France guerrière est terminé : le rôle de la France pacifique commence. Nous ne saurions nous attarder dans les désirs insensés d'une revanche fatale. M. Bonnet-Duverdier se méfie des victoires éclatantes. Elles sont la fortune des soldats heurtés. Nous le disions, l'autre jour, elles jettent sous les pas des démocraties des vainqueurs dangereux : notre République doit être couronnée d'épis mûrs et non de lauriers sanglants.

Nous voulons voir triompher cette politique pacifique. Nos velleités guerrières,

nous ont coûté trop cher. Nous avons un regain de chauvinisme ; l'Europe a le droit d'en rire. Ce serait une téméraire folie d'abandonner une politique extérieure à la fois prudente et réfléchie. M. Bonnet-Duverdier est, croyons-nous, l'homme de cette politique.

C'est pourquoi son nom sortira de l'urne. Les ouvriers sont les premières victimes de ces guerres d'aventures ; ils songeront que nos voisins, peuples encore monarchiques, jaloux de notre prompt relèvement, effrayés des progrès de la liberté, sont à l'affût des sottises de nos gouvernements.

Les douze mille électeurs de dimanche ont souci de la grandeur et de la prospérité publique. Leur choix est fait ; les calomnies ne les arrêteront pas. Ils feront justice des calomniateurs. Ils choisiront pour représentant un homme qui n'a pas attendu pour être républicain que « la République soit venue » mais qui « est allé la chercher. »

GEORGES LETELLIER.

LE DOSSIER

DE

BONNET-DUVERDIER

Les auteurs encore masqués, à l'heure où nous écrivons — de la brochure intitulée *Dossier Bonnet-Duverdier*, doivent maintenant regretter leur œuvre.

Partout, dans la 2^e et 3^e circonscription, l'opinion publique s'est indignée contre une pareille manœuvre électorale ; tous les électeurs ont parfaitement vu la fausseté de ce libellé calomnieux.

Hier, le Comité central régulier de la 2^e circonscription a fait affleher un ensemble de témoignages rétablissant la vérité sur toute cette affaire. Depuis un certain nombre de pièces, écrasantes pour les calomniateurs, nous sont encore parvenues. Nous les mettons sans retard sous les yeux de nos lecteurs.

Les Comités patronnant la candidature Bonnet-Duverdier ayant écrit à M. Vazelle qui a succédé au député de la 2^e circonscription de Lyon, comme président de l'école de la rue Blanche, pour lui demander communication des *procès-verbaux véritables, au nombre de treize*, et non de quatre, comme ceux qui sont contenus dans la brochure en question.

M. Vazelle a répondu :
Ce 30 août 1881.

Messieurs,
Dans l'impossibilité de pouvoir m'entendre, vu le manque de temps avec les membres de l'ex-conseil d'administration de l'école sans lesquels je ne puis rien faire ; je suis désolé de ne pouvoir donner suite à la demande que vous m'avez faite.

Veuillez recevoir, Messieurs, mes bien cordiales salutations.

Georges VAZELLE.

Ainsi, l'administration de l'école de la rue Blanche ne s'est point réunie ; elle n'a remis copie de ses *procès-verbaux* à per-

sonne ; d'où viennent les pièces falsifiées publiées par les Comités Chambard et Bischoff ? Qui les a remises ?

Nous sommes ces messieurs de nous donner une réponse immédiate ! sinon nous conclurons nous-mêmes, et notre conclusion sera qu'il y a là des pièces de police qui sortent de la rue de Jérusalem.

Cette conclusion serait d'ailleurs amplement justifiée par le document suivant, concernant le sieur Colin, le premier et le seul accusateur de Bonnet-Duverdier ; le rédacteur des *procès-verbaux* de l'école de la rue Blanche :

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES PROSCRITS
RÉSIDENTS A JERSEY

Séance extraordinaire du 23 septembre 1872.
Extrait du procès verbal.

Après une discussion dans laquelle le citoyen Colin soutient l'innocence de son amie la dame Mackay accusée par la correspondance Laurent d'avoir appartenu à la police, le citoyen Colin tire de sa poche et dépose sur le bureau une démission préparée à l'avance et se retire. Cette démission ayant été refusée, le citoyen Raffin propose l'ordre du jour suivant :

« L'assemblée, vu l'extrait des rapports officiels qui constatent que la femme Mackay a entretenu des relations perfides avec la police, à laquelle elle a dénoncé un complot dont faisait partie le sieur Colin et tendant à renverser l'infâme gouvernement de l'homme de Décembre.

« Attendu que la personne dont il s'agit est la même femme que continue à voir le sieur Colin malgré l'avis qui lui avait été donné par le citoyen Alavoine, alors que ce dernier était consul de la République à Jersey ;

« Considérant les vagues et contradictoires explications, les vaines excuses, les velleités récriminatoires, en un mot les défaites du sieur Colin dont l'attitude et le langage ont été des plus inconvenants pour l'assemblée ;

« Après en avoir délibéré prend la décision suivante :

« Le sieur Benjamin Colin est exclu de la Société de Secours mutuels des Réfugiés de Jersey. »
Cet ordre du jour est voté à l'unanimité.

Signé :

Le Président,
E. FOURNIER.

Le Secrétaire,
E. ALA VOINE.

Venant d'une pareille source, on s'explique aisément que tout soit faux dans l'accusation portée contre Bonnet-Duverdier.

Dans la brochure qui s'efforce de produire cette accusation, le mensonge éclate à la première page.

Celui qui affirme que le citoyen Bonnet-Duverdier n'avait point écrit ainsi qu'il avait promis, à M. Bourneville, rapporteur du Conseil municipal de Paris, sur les subventions à accorder aux bibliothèques. A l'affirmation de Colin, exécuté à Jersey comme mouchard, voici la réponse d'un homme d'une intégrité parfaite, le député Alfred Talandier :

TÉLÉGRAMME

Paris, 31 août 1 h. 43 (matin).

Vous me demandez de témoigner de la lettre écrite par Bonnet-Duverdier à Bourneville. C'est parfaitement exact ; j'ai vu cette lettre, elle m'a été remise par Bourneville.

TALANDIER.

Après le mensonge, la fraude :

La brochure se termine par une pièce due au sieur Blein, et qu'on dit avoir été approuvée par Genetier, avec plein pouvoir

de Marc Guyaz. Cela est faux. On a usurpé les noms de Genetier et Marc Guyaz de la même façon qu'on avait déjà usurpé la signature de Genetier, la veille du 21 août.

Œuvre d'espions et de faussaires, voilà ce qu'est la brochure intitulée le *Dossier Bonnet-Duverdier*. Au lieu d'être le dossier de Bonnet-Duverdier, cette pièce restera simplement comme le dossier de ses accusateurs.

Le véritable dossier de Bonnet-Duverdier, la relation de cette vie de dévouement et de luites, l'exposé sincère et la justification de sa conduite dans l'école de la rue Blanche, comme partout ailleurs, se trouve dans les pièces nombreuses publiées jusqu'ici.

Ce dossier se trouve dans les lettres de Louis Blanc, de Talandier, de Couturat, de Favier, de tant d'autres.

Il se trouve aussi dans les deux témoignages suivants, qui, arrivés à la dernière heure, n'ont pu être publiés encore.

Lyon, 30 août 1881.

A Messieurs les membres des Comités électoraux des 2^e et 3^e circonscriptions.

Je suis heureux de vous apporter mon témoignage, s'il peut vous être utile dans l'affaire d'honneur, qui est aujourd'hui si vivement discutée.

Peu après la séance où M. Bonnet-Duverdier fut amené à la tribune de la Chambre, par un mot de M. Paul de Cassagnac, je me rendis de Versailles à Paris en compagnie du député de la Seine Barodet, dans un compartiment où se trouvaient plusieurs députés. Je les entendis discuter sur cette affaire, et dire, notamment M. Chavoix, que le citoyen Bonnet-Duverdier était un honnête homme, victime d'une calomnie.

Faites de cette déclaration l'usage que vous croyez utile et recevez mes saluts fraternels.

DIPIER.

Sculpteur, 23, rue de Béarn,

Jersey, 29 août 1881.

Monsieur Lombard, président du Comité central.

En réponse à la demande qui m'est faite de la part du Comité Bonnet-Duverdier, je déclare sans hésitation que j'ai connu personnellement M. Bonnet-Duverdier pendant tout le temps de son exil, il s'est toujours conduit dignement et loyalement et n'a pas cessé un instant de mériter l'estime, non-seulement des proscrits, mais encore de tous les habitants de Jersey avec lesquels il a été en relation. Il a été longtemps trésorier de la proscription.

Sa position pécuniaire bien connue ici lui a permis de vivre dans l'aisance et madame Duverdier, membre d'une famille Jerseyaise des plus honorables est propriétaire d'immeubles de valeur dans notre ville.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes sincères salutations.

Philippe Boudains,

Maire de la ville de St-Hélier (Jersey).

D'ailleurs, nous le répétons, l'accusation est restée anonyme; personne n'a osé assumer la responsabilité de la brochure calomniatrice.

Hier, seulement, le comité qui patronne les concurrents du citoyen Bonnet-Duverdier, est entré dans une voie analogue; mais en ne procédant que par incrimination, en usant d'un détour pour se soustraire aux conséquences.

Il insiste, surtout, sur un prétendu isolement où le citoyen Bonnet-Duverdier serait laissé à la Chambre par tous ses collègues, et il en conclut l'impossibilité, pour ce député, de rendre aucun service à ses mandants.

Cette assertion n'est pas plus vraie que les précédentes; l'*Officiel*, ce témoin impartial, lui donne un démenti complet.

On y trouve à chaque page la preuve de la participation du citoyen Bonnet-Duverdier, aux travaux les plus importants de la Chambre.

Pour ne parler que de la dernière session, nous pouvons citer: une proposition relative à la modification de la loi électorale, dont Bonnet-Duverdier fut l'auteur, et qui, à côté de la sienne, porte les signatures de Beauquier, Duportal et Turigny.

Un amendement au projet Chevandier sur les enterrements civils, présenté par Bonnet-Duverdier, en compagnie de Beauquier, Turigny Bosc, Dumas, Duportal, Chavanne, Datas (23 mars 1881).

Une résolution pour régler l'ordre des travaux de la Chambre faite par Talandier, Datas, Bonnet-Duverdier, Cantagrel, Bouquet, Beauquier, Laisant, Guillot de (l'Isère) (19 juin 1881).

Une autre proposition sur la réorganisation des ponts et chaussées où le nom de

Bonnet-Duverdier se trouve uni à celui de 173 de ses collègues, et parmi eux, à L. Blanc, Clémenceau, Barodet, *Madier de Montjau*, *Floquet*, Varambon, Chavanne, Ballue.

En outre chacun se souvient que le citoyen Bonnet-Duverdier fut nommé rapporteur de la commission qui examina la proposition Dreyfus sur l'ajournement des élections partielles (24 mai 1881.)

Bonnet-Duverdier fut aussi nommé de diverses commissions pour examiner:

La proposition Barolet sur l'interdiction de séjour dans le département de la Seine et l'agglomération lyonnaise.

La proposition concernant l'école centrale des arts et manufactures; la proposition concernant le taux de l'intérêt légal en Algérie, etc., etc.

Enfin, il a été l'un des membres les plus assidus et les plus influents des 24^e et 27^e commissions d'initiative parlementaire.

Si tel a pu être le rôle d'un homme qu'on dit avoir été isolé de ses collègues, il faudrait alors souhaiter que nombre d'autres députés, uniquement célèbres par leur inaction et leur paresse, fussent restés isolés comme celui-là. Les affaires du pays en auraient été faites plus vite et mieux.

Par ces diverses citations, par tous ces témoignages, on peut voir combien sont fausses et de mauvaise foi les allégations formulées au sujet de Bonnet-Duverdier. Il n'y a là autre chose qu'une *vendetta* publique, une haine de coterie, comme il s'en est produit si souvent dans les assemblées.

Les électeurs, désintéressés de toutes ces mesquineries personnelles, ne consulteront, pour déterminer leur vote, que le talent des candidats en présence, et les programmes politiques dont ils sont les représentants.

LA RÉDACTION.

A NOS AMIS

A la dernière heure, on nous assure que M. Thiers, s'est résolu à affronter une réunion publique.

Profitant de ce que M. Bonnet-Duverdier sera retenu à 7 heures 1/2, au clos Bissardon et à 9 heures à St-Clair, il donnera une réunion à 8 heures aux Folies-Bergère.

On nous assure aussi que des personnalités, ni électeurs, ni candidats, dans la circonscription, ont l'intention d'y prendre la parole.

Nous prévenons tous nos amis. Ils faut qu'ils s'y rendent en masse, prêts à faire respecter la loi et à défendre notre candidat contre les calomnies indignes des partisans de M. Thiers.

LA RÉDACTION.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ

ÉCOLE DE LA RUE BLANCHE

Aux Électeurs de la 2^e circonscription

Une brochure, assemblage de pièces fausses, tronquées, falsifiées et incomplètes, circule dans la 2^e circonscription au sujet de l'affaire de l'école de la rue Blanche, à Paris.

Cette fois encore, il nous répugne de faire descendre aussi bas le terrain de la polémique électorale; nous nous contentons d'opposer à l'accusation anonyme, des témoignages signés, authentiques, et dont les électeurs sauront bien apprécier toute l'importance!

Voici sur Bonnet-Duverdier l'opinion réelle des administrateurs mêmes de l'École de la rue Blanche:

Paris, le 21 août 1881.

« Comme ancien membre du Conseil d'administration de l'École laïque du 9^e arrondissement, 54, rue Blanche; ayant été appelé à juger le différend ayant existé contre ce brave citoyen, je me fais un devoir de déclarer que je n'ai jamais cru, un seul instant, que Bonnet-Duverdier ait voulu distraire de sa destination les deux mille francs votés par le Conseil municipal de Paris, auquel il appartenait alors; lesquels deux mille francs étaient destinés pour la bibliothèque de l'école. Et j'ajoute que j'ai eu le regret de constater que ses ennemis politiques, jaloux

« de sa personnalité, ont apporté dans cette affaire une partialité pénible et une animosité déloyale.

« DANIEL, bottier, 32, rue Tailbout.

« Comme ancien membre du Conseil d'administration de l'École laïque du 9^e arrondissement, 54, rue Blanche, j'approuve la déclaration de mon ami Daniel.

« A. RINGEARD, 17, rue Clauzel. »

M. Vazelle président de l'administration de l'École de la rue Blanche, a témoigné lui aussi, publiquement, de l'honorabilité du citoyen Bonnet-Duverdier.

Quant à l'emploi que Bonnet-Duverdier devait faire de la subvention votée par le Conseil municipal de Paris, il est attesté par le témoignage suivant:

« Nous savions parfaitement que l'argent était entre les mains de Duverdier et devait servir à une œuvre républicaine, la bibliothèque couvrant un cercle que nous voulions fonder.

« Paris, 27 août 1881.

« E. Marie, rue Chapon; C. Maillot, 108, boulevard Sébastopol; Boissier, 16 ter, rue Censier. »

Au reste, voici le jugement porté sur les accusateurs de Bonnet-Duverdier, par le vénérable Couturat, un vieux proscrit, un des doyens de la démocratie française et qui fut délégué de la ville de Paris, avec Victor Hugo aux élections sénatoriales:

« Nous apprenons que des attaques, aussi déloyales que calomnieuses, sont dirigées contre l'un des hommes les plus honorables et les plus dignes de notre temps: le citoyen Bonnet-Duverdier.

« Toutes ces vilénies viennent d'une tourbe d'intriguants, contempteurs des régimes passés; pseudo-républicains qui rêvent de nous ramener sous le joug d'un maître dont ils se font par avance les vils esclaves.

« Les membres du Comité qu'a patronné Bonnet-Duverdier aux élections municipales de 1874, protestent contre ce système abominable. Ils ne doutent pas que la démocratie lyonnaise ne déjoue ces tristes manœuvres.

« En renouvelant, en 1881, le mandat qu'ils confièrent en 1877, à Bonnet-Duverdier.

« Paris, 27 août 1881.

« Le président du Comité électoral de 1874,

« E. Couturat, 261, rue du faubourg Antoine. »

Le Comité radical radical de Saint-Denis envoie à celui de Lyon des encouragements analogues:

« Les soussignés, membres du Comité radical de Saint-Denis, heureux de témoigner leur marque de sympathie pour le citoyen Bonnet-Duverdier, l'éloquent défenseur des idées de la démocratie radicale, envoient leurs fraternelles salutations au Comité radical de Lyon, qui soutient la candidature Bonnet-Duverdier.

« Paris, 25 août 1881

« J. Chambard, 40, rue de Paris; Burtat, 31, rue de Paris; Vuitton 13, rue de la Charonnerie; Farrichon, 34, rue du Fort, etc., etc. »

Quand au prétendu jury d'honneur, ceux qui en ont fait partie ont presque déploré leur œuvre.

En voici deux témoignages:

« Je me rappelle qu'Albert Joly nous a exprimé ses regrets rétrospectifs du jugement prononcé sur Bonnet-Duverdier, et qu'il en avait comme un remord de conscience.

« Versailles, 27 août.

« Emile Lamot, architecte, 49, rue de la Paroisse; Barbiéux, publiciste. »

Je soussigné déclare conforme à la vérité le fait suivant:

« Le 20 septembre 1878, à Ecully, je vis M. Albert Joly et lui parlais de l'affaire Bonnet-Duverdier. M. Albert Joly, l'un des membres du jury d'honneur chargé de juger le cas reproché au député de la 2^e circonscription du Rhône, me déclara conserver une sincère estime pour M. Bonnet-Duverdier.

« Lyon, 30 août 1881.

« Ferrer, cons. général du Rhône. »

Citoyens,

Vous pouvez comparer maintenant!... D'un côté les témoignages favorables, souvent élogieux, de Louis Blanc, Talandier,

Albert Joly, Couturat, Favier, des administrateurs de l'école de la rue Blanche, des Comités radicaux de Saint-Denis et des 3^e et 11^e arrondissements de Paris; et de l'autre une pièce honteuse, forgée par des mains inconnues, et dont on semble avoir honte d'accepter la responsabilité. Votre opinion ne saurait être douteuse; vous jugerez, comme nous, la calomnie et vous la vengerez en votant tous pour

BONNET-DUVERDIER

DÉPUTÉ SORTANT

Pour le 6^e arrondissement: Miraillet, Giffard, Vullierme, Priez, Badin, Laloy, Rey, Charlet, Lombard, Paillet, Chanron. — Pour Neuville: Leblanc. — Pour Couzon: Dupont. — Pour Albigny: Chol. — Pour Caluire: Tony Loup. — Pour Saint-Clair: Jules Verd, Vincent. — Pour le clos Bissardon: Terret, Renouard. — Pour Cuire: Mercier, Clertan. — Pour Cusset: Léon Christophe, Josset fils. — Pour Villeurbanne: Fays, Rollet, Blanc. — Pour les Clarpennes: Joanny Goursollas, Pupier. — Pour Vaulx-en-Velin: Javelot, Palleyron.

Vu: BONNET-DUVERDIER.

L'importance des documents que nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs nous oblige à restreindre le chiffre de nos dépêches. Nous publions en dernière heure les plus importantes.

RÉUNION PUBLIQUE DE L'ALCAZAR

La démocratie lyonnaise est digne de la liberté. Jamais réunion publique aussi considérable, il y avait là 6,000 personnes, n'a été aussi admirable d'ordre et de calme.

Le citoyen Tony Loup a été appelé à présider, ayant comme assesseurs les citoyens Deschamps et Gennetier et pour secrétaire le citoyen Trabitt.

Le citoyen Bonnet-Duverdier a pendant près d'une heure tenu l'assemblée sous le charme de son éloquentes paroles. Il a développé son programme.

Les plus chaleureux applaudissements l'ont accueilli.

Des citoyens ayant désiré poser des questions au candidat, l'ont fait librement. Les auditeurs avec une sagesse remarquable, les ont écoutés dans le plus grand silence.

Le président, avant de mettre aux voix la candidature, a appelé à la tribune le candidat du comité central lui promettant la plus complète liberté de parole.

M. Thiers n'a pas paru.

La candidature Bonnet-Duverdier a été acclamée à l'unanimité.

Quatre ou cinq voix se sont seulement levées à la contre épreuve.

La séance a été levée aux cris de: Vive la République! Vive Bonnet-Duverdier!!! C'en est fait de la candidature Thiers. L'élection Bonnet-Duverdier ne fait plus l'ombre d'un doute.

CH GRAND.

RÉUNION DE LA GUILLOTIÈRE

Six cents personnes environ étaient réunies, hier, dans le jeu de boules du citoyen Ferrenet, pour entendre le citoyen Bonnet-Duverdier.

Le bureau, assez vite constitué se compose des citoyens Cornillon, président, Patachon, secrétaire, Nicollet et Frobert, assesseurs.

Malgré la pluie qui tombait averse, le candidat développe, aux applaudissements de l'assistance, les principaux points du mandat qu'on lui confère. Il insiste tout particulièrement sur la question de l'ins-truction laïque, gratuite et obligatoire, de la séparation de l'Église et de l'État, de la suppression de l'ambassade auprès du pape qui, n'étant plus une puissance n'a pas plus droit à un agent recommandé que ne l'aurait le Père Enfantin des Saint-Simoniens s'il vivait encore.

Le citoyen Bonnet-Duverdier termine en montrant la nécessité de modifier le système de recrutement et d'organisation militaire actuel.

A quelques apostrophes lancées par des citoyens occupant le fond de la cour (c'est-à-dire plus près de la porte pour fuir si le besoin s'en faisait sentir), le citoyen Bonnet-Duverdier répond qu'il expliquera au tribunal et partout, qu'il a la preuve qu'Albert Joly, membre du fameux jury, a exprimé, en mourant, le regret, presque le remords d'avoir fait parti du dit jury et d'avoir couru à rendre sa décision.

La séance est levée sur ces derniers mots au moment où un citoyen moins soucieux de ses concitoyens pressés de se mettre à l'abri qu'acharné à sa consigne de diffé-

mateur, vient demander à interpellier le candidat.
Une foule enthousiaste acclame le citoyen Bonnet-Duverdier et l'accompagne à sa sortie.

Le Désistement

DE
MM. THIERS ET CRESTIN

M. Thiers n'est certainement plus candidat.

Hier à la réunion publique de l'Alcazar, il n'est pas monté à la tribune, ainsi qu'il en avait donné sa parole.

MM. Thiers et Crestin feront comme tous les candidats qui ont obtenu le moins de voix au premier tour de scrutin.

Ils se désisteront !
L'élection de M. Bonnet-Duverdier est assurée.

Barthens et Littré

M. Barthens assure qu'il n'a point voulu outrager les honnêtes citoyens de la Guillofière et des Brotteaux : en les appelant *convicts* ; ce mot n'aurait point le sens que nous lui avons attribué ; il signifierait simplement *nomade*.

Littré n'était point de cet avis : voici ce que nous lisons dans le dictionnaire du célèbre académicien :

Convict, nom donné par les Anglais aux criminels déportés. *Étymologie*, anglais, *convict*, *condamné*.

M. Barthens, qui raille notre érudition, loin de pouvoir donner des leçons, mérite donc plutôt d'en recevoir ; dès maintenant nous constatons qu'il est deux mots dans la langue française, dont la signification lui échappe complètement : *Conviction* et *Convict*.

RÉUNIONS ÉLECTORALES

GRAND MEETING ELECTORAL

Demain samedi, à 8 heures du soir, réunion publique des électeurs des deux circonscriptions.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier. MM. Thiers et Crestin sont invités à cette réunion.

Les commissions exécutives,

RÉUNION DE DÉLÉGUÉS

Pour cause urgente, à 7 heures précises, ce soir, réunion de tous les délégués, chez le citoyen Lombard, rue Tronchet, 45.

La Commission exécutive.

SECTIONS DU CLOS BISSARDON ET DE CUIRE

Une réunion publique aura lieu au clos Bissardon pour les électeurs des deux sections, ce soir vendredi, à 7 heures 1/2 du soir, rue de l'Oratoire, 21.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à la réunion.

La Commission,

Terret, Renouard, Tony Loup, Dubost, Clertan, Mercier, Berne, Maillard, Clerc, Gippet.

SECTION DE SAINT-CLAIR

Les électeurs de la section sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu ce soir vendredi, à 9 heures du soir, à St-Clair, à la Salle d'Asile.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à la réunion.

La Commission,

Jules Veril, Hallot, Guiffroy, Drevet, Bardeau.

NOTRE VICTOIRE ET SES CAUSES

Décidément ça va bien ! La bourgeoisie est aux abois, dans presque toutes les circonscriptions de France les candidats radicaux ont triomphé ; l'échec du maître à Belleville est surtout significatif. Il met le clan opportuniste en complet désarroi. La défaite des candidats de la 2^e et 3^e circonscription de Lyon a porté au comble de la fureur les membres qui le composent. Depuis cette dégringolade méritée, ils sont inarabodables, une discussion courtoise n'est plus possible avec eux, sans qu'il y ait aussitôt provocation de leur part, et à bout d'arguments ils menacent, ils insultent, ils calomnient, ils iraient même plus loin si une sage prudence ne les obligeait à se contraindre. Ah ! ils ont de l'audace à présent, ils n'étaient pas si braves, au 16 et 24 Mai, la présence de ces matamaures n'était pas encombrante alors.

Heureux présage pour la lutte finale de dimanche prochain, car généralement celui qui crie et qui rage n'est pas le plus fort.

Depuis l'usurpation du titre de Comité central, après le retrait en masse de l'élément radical composé en grande partie de travailleurs, la bourgeoisie qui s'en est

emparée par les moyens déloyaux que beaucoup connaissent, mais qui n'ont jamais pu être expliqués au public, grâce à la complicité coupable de la presse lyonnaise qui fait le silence sur ce sujet et qui lui prête servilement et exclusivement son dévoué concours.

Trompé par ces subterfuges jésuitiques, l'électeur qui ne fait pas de politique militante, trop indifférent parfois, accorde aveuglément une confiance regrettable à ce trompe-l'œil, à cette étiquette mensongère que l'on nomme *Comité central* resté entre les mains des habiles faiseurs de candidatures.

Ces démocrates honnêtes, étrangers aux intrigues, se croient suffisamment éclairés sur les questions à l'ordre du jour, quand ils ont lu quotidiennement les journaux opportunistes de Lyon dont la bonne foi de ceux qui les rédigent est proverbiale, alors ces citoyens vont au scrutin les jours d'élection, votent sans arrière-pensée, comme par habitude, pour le candidat du Comité central, croyant, en conscience, avoir scrupuleusement accompli un droit souverain.

Voilà comment le parti des honnêtes gens remporte des victoires électorales si éclatante que le peuple célèbre par des chants d'allégresse et des cris de joie dont les échos répercutent les sons du cabinet de M. Perroud au Palais-Bourbon.

Cet état de choses ne pouvait durer longtemps chaque médaille a son revers. En voici un exemple que les dernières élections municipales ont mis en évidence, ce qui n'a pas peu contribué à faire disparaître l'influence de cette grotesque et dangereuse comédie.

En effet, lorsque les électeurs républicains du 3^e arrondissement ont vu présenter effrontément à leurs suffrages, par le soi-disant comité central, des noms à côté de celui du radical M. Pasquet, l'homme aux conférences, ex-chef de la dissidence en 1876, ceux des célébrités telles que MM. Chaboud, Guichard, Bouvier et comme bouquet le bonapartiste et clérical *Palandre*, l'ancien plébiscitaire, qui faisait partie en 1871 du comité anti-républicain en compagnie de M. Revol, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, de Ballard président du cercle catholique de la rue Croizat, etc., etc. Le même Palandre qui prêtait dernièrement un local au curé de sa paroisse pour célébrer les services divins, qui a quêté lui-même dans son quartier pour l'édification d'une église. Encore et toujours, le même Palandre qui était en 1873 candidat réactionnaire patronné par le *Salut Public* contre la candidature radicale du citoyen Valadier candidat du Comité central du *vrai alors*.

Ce tour de passe-passe fait pour évincer les braves citoyens Garrel, Sauret, Gibon, Mougey, Vollet et tant d'autres qui, comme eux, avaient rempli leur mandat d'une façon irréprochable ; mais qui avaient aux yeux du comité bourgeois, le tort d'être trop radicaux seul motif de leur exclusion.

Voilà les résultats fameux et concluants obtenus depuis que Messieurs de la réaction dirigent la politique du Comité central et que les électeurs lui ont aveuglément accordé confiance.

Agir ainsi on l'avouera était par trop sans gêne, on ne pourrait se f...icher plus grossièrement du corps électoral ; aussi celui-ci réveillé de sa léthargie a ouvert les yeux et vu clair sur les agissements de certains hommes ; l'un a reconnu faisant partie dudit comité, son propriétaire, homme de bien, pensant qui portait naguère le *Dais* à la procession ; un autre a rencontré son patron, ancien bonapartiste militant rallié à la République depuis la mort du *Prince Impérial* ; d'autres y ont trouvé leur commis, leur contre-maître mêlés avec tous les fonctionnaires et employés d'administration. Il suffit, paraît-il, d'emarger au budget pour être admis sans enquête à faire partie du cénacle officiel. Joignez à cela un méli-mélo de boutiquiers sans opinion ni couleur politiques, derniers vestiges de l'Empire et de l'Ordre moral, parmi lesquels on peut citer des anciens officiers de la Garde nationale dénonciateurs devant les conseils de guerre des citoyens qui avaient échappés aux mitraillades du 30 avril et vous aurez le compte exact de 3 à 400 rrrrrépublicains rrrrrradicaux du fameux comité central du 3^e arrondissement qui veulent imposer leur volonté aux 14,000 électeurs de la circonscription ; mais vous n'y trouverez pas représenté l'élément travailleur qui est cependant la majorité qui fait la richesse du pays, tels que les verriers de la Mouche, les ouvriers de la cristallerie, ceux des chantiers de la Buire, ceux des chemins de fer, etc., etc.

Donc, Dimanche prochain citoyens, pas d'abstentions car c'est la lutte, de la misère contre l'opulence, de l'affamé contre le repu, des producteurs contre des parasites, du travail contre la paresse, enfin c'est la lutte des déshérités contre les jouisseurs.

La question n'est plus posée entre tel ou tel candidat, il faut voter en masse contre l'organisation du comité central que la bourgeoisie a volé au peuple travailleur, comme elle cherche aujourd'hui si nous n'y mettons garde à lui voler la République !...
Vive la République démocratique et sociale !

UN VIEUX GRÔLÉEN.

LES OUVRIERS DE LA MANUFACTURE DES TABACS AU CITOYEN BONNET-DUVERDIER

Monsieur le Rédacteur,

Les ouvriers apprêteurs de Lyon vous ont adressé hier une communication pour remercier l'honnête et courageux citoyen Bonnet-Duverdier de ses démarches et de son intervention en leur faveur.

Dans cette communication, il est question de nous, ouvriers de la manufacture des tabacs, qui avons voué la plus vive reconnaissance à notre député.

Cela est vrai, nous nous associons avec la corporation des apprêteurs pour remercier encore une fois ce digne défenseur des intérêts ouvriers, dont le nom sortira victorieux de l'urne, le 4 septembre.

Suivent un grand nombre de signatures.

DERNIERE HEURE

Les renforts pour l'Algérie

Paris, 1^{er} septembre. — Le *Télégraphe* dit qu'il est question de l'envoi de renforts très importants en Algérie. Tout sera prêt avant la quinzaine pour une expédition décisive en Algérie.

L'ordre est donné à Marseille de préparer immédiatement cinq grands transports pour les troupes en Algérie et en Tunisie.

Un Discours Ferry

On annonce un grand discours politique de M. Ferry à Saint-Dié pour le 11 septembre.

La colonne Colonieu

Tunis, 1^{er} septembre. — Le général Colonieu revient de Mecheria sur Sfil pour escorter un convoi de vivres et de munitions. On veut ainsi transformer Mecheria en un centre d'approvisionnement pour subvenir aux besoins des colonnes expéditionnaires.

L'armée du Bey

Tunis, 1^{er} septembre. — La colonne beylicale allant de Hammanlif à Gorgoumbelia, est en complète débandade près de cette dernière localité.

Arabes fusillés

Tunis, 1^{er} septembre. — A Sfax des arabes prêchant la guerre sainte pendant que nos soldats poursuivaient les rebelles dans les jardins autour de la ville, ont été arrêtés et fusillés immédiatement.

Le Départ des Ministres

Paris, 1^{er} septembre. — M. Ferry, président du Conseil sera de retour à Paris après-demain.

M. Constans partira lundi à Toulouse.

M. Tirard va aller passer quelques jours en Angleterre, sur l'invitation de M. Gladstone.

M. Magnin a dû partir aujourd'hui de Dijon pour Berne, rendre visite à M. Arago ambassadeur français auprès de la Confédération helvétique.

M. Freppel cardinal

Paris, 1^{er} septembre. — On parle dans les cercles ayant des attaches au vatican, de la nomination de M. Freppel au cardinalat.

Cependant comme il ne peut pas être nommé sans l'assentiment du gouvernement français, il ne sera pas nommé, car le gouvernement ne l'autorisera certainement pas.

CHRONIQUE LOCALE

Exposition géographique. — Le succès de l'exposition géographique ne fait que s'affirmer de plus en plus, depuis dimanche, où le nombre des visiteurs s'est élevé à 5,000, elle s'est encore accrue de beaucoup d'œuvres nouvelles, cartes, plans volumes et antiquités, le tout bien digne de la curiosité des masses et de l'étude des savants.

Chacun en voyant un tel ensemble de richesses géographiques, demande à y apporter ce qu'il peut avoir d'objets intéressants et relatifs aux diverses contrées, mais les emplacements font défaut et les retardataires regrettent de n'avoir point pris part en temps opportun, à cette magnifique exposition, où se donnent rendez-vous hommes, femmes, étudiants, prêtres, officiers, instituteurs, tous ceux qui s'occupent des développements de la science.

Il y a, à admirer, le camp retranché de Grenelle, les isthmes de Suez et de Panama, les projets d'aménagement des eaux de Lyon et de canalisation du Rhône, les matériaux d'enseignement, les jeux géographiques, les cartes et les reliefs, les pano-

plies des divers peuples et quelques collections industrielles fort remarquables. Aussi le nombre des visiteurs grandit-il chaque jour.

Afin de faciliter la visite de cette exposition et l'assistance aux travaux du Congrès, la Compagnie P.-L.-M. a bien voulu prendre la généreuse initiative suivante : c'est d'accorder dans un rayon de 150 kil. autour de Lyon, des billets aller et retour valables pour six jours, du 6 au 13 septembre, et cela dans toutes les directions et avec les réductions de prix d'usage.

Du reste voici le texte même de la circulaire publiée par la Compagnie et affichés dans toutes les gares.

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, à l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Congrès et de l'Exposition géographique qui doivent avoir lieu à Lyon, les gares qui émettent actuellement des billets d'aller et retour par Lyon-Brotteaux, Lyon-Perrache, Lyon-Saint-Clair et Lyon-Vaise, les délivreront sans changement de prix du 4 au 12 septembre 1881, inclusivement, coupons de retour valables jusqu'au dernier train de la journée du 13 septembre.

Hier soir, il a été procédé à l'arrestation du nommé Pierre Sugier, originaire de Toulon (Var), cordonnier, rue Grôlée, n. 28.

Le mari, par trop brutal, séparé d'avec sa femme, venait de se livrer sur celle-ci à des voies de fait le plus regrettable ; c'est qu'ils ont deux enfants.

Hier un jeune homme de 22 ans, ramoneur, étant en état d'ivresse, se croyant poursuivi par des agents, rue Hippolyte-Frandrin, se mit à courir à toutes jambes dans la cour de l'Hôtel-Vincent, rue Tramasac, enjambe un mur d'une hauteur de 3 ou 4 mètres et retomba lourdement sur une terrasse placée au-dessous.

Ce malheureux s'est fait dans cette chute une grave blessure à la tête. Après avoir reçu les premiers soins à 1^{re} pharmacie Larret, rue du Doyenné, sa blessure a nécessité son transport à l'Hôtel Dieu.

MM. de la police en usent parfois, à l'égard des citoyens, avec un sans gêne parfait, ce qui suit le prouve.

Rue Imbert-Colomès, 24, habitent ensemble M. Jean Marie Guillet et sa sœur Mile Antoinette Guillet, âgée de 24 ans. Or, hier matin, à 6 heures, deux agents se présentèrent au domicile de ses jeunes gens. Le frère venait de partir à son atelier, la sœur était seule.

Que venaient donc faire les agents à cette heure matinale ?

Ils venaient, sur des renseignements faux, arrêter la jeune fille, et ils le firent malgré ses protestations, sa résistance, malgré les protestations des voisins et de la concierge, et cela avec des procédés de... policiers.

Ces messieurs avaient, paraît-il, l'intention d'emmener directement leur prisonnière rue Luiserne, mais réfléchissant sans doute un peu tard qu'il pouvait y avoir erreur, la conduisirent à la sûreté.

Là, avant même qu'elle fut entrée, le commissaire de police déclara que la jeune fille qu'on lui amenait n'était pas celle qu'on recherchait.

Et mademoiselle Antoinette Guillet fut libre.

Ceci se passe de commentaires, n'est-ce pas ?

M. Mathieu, ancien chef de l'exploitation du chemin de fer des Dombes, démissionnaire, vient d'être nommé administrateur des tramways.

Nous lui adressons toutes nos félicitations ainsi qu'à la compagnie.

M. Mathieu reste toujours chef d'exploitation du chemin de fer du Rhône.

Deux voitures se sont rencontrées, hier matin, à l'angle de la montée de l'Observance et du quai Pierre-Scize, à Vaise, l'une d'elles, dite jardinière attelée d'un âne, appartenant à Mme André, cultivatrice à Saint-Cyr au Mont-d'Or, l'autre une grosse voiture du service des abattoirs attelée à un fort cheval.

La petite voiture a été brisée et l'âne eût la jambe casée, il a été abattu immédiatement.

Plainte a été déposée contre le conducteur de la voiture d'abattoir.

Société de tir de l'armée territoriale. — Dimanche, 4 septembre, de 7 heures à midi, concours mensuel à 600 mètres, avec cibles d'essai.

Voir chez M. Gonon armurier, 8, rue Jean-de-Tournes, le classement définitif des sociétaires de première classe.

Les admissions ont toujours lieu sur le terrain.

Les voitures partiront à 6 h. 8 h. 9. et 10 h. — Le premier départ de la place Morand, les suivants, de la brasserie du Parc.

Société fraternelle de la réserve et de la territoriale. — A partir de lundi 5 septembre, la salle sera ouverte tous les soirs de la semaine, à 8 heures.

Ce même jour, ouverture du 8^e concours général de tir à la carabine et au pistolet,

entre invités, sociétaires et membres d'honneur. Deux cartons additionnés, séries illimitées.

Les prix importants destinés à ce concours sont exposés dans la salle de la bibliothèque.

Concours spécial à la carabine pour un prix d'une valeur de 60 fr. don d'un sociétaire.

Assaut et leçons d'escrime par des maîtres.

Etude du tir et maniement de l'arme de guerre.

Soirées et jeux de familles.

Dans une note qu'il a lue au Congrès de Londres, M. Pasteur a déclaré que la France perd chaque année par le charbon un nombre d'animaux dont la valeur est représentée par vingt millions de francs et que depuis deux mois il n'a pu suffire à donner la quantité de vaccin que lui demandent les fermiers.

Dans l'espace de quinze jours on a inoculé dans les départements qui entourent Paris, plus de 20.000 moutons ainsi qu'un grand nombre de vaches et de chevaux.

M. Pasteur, qui a déjà découvert la vaccine du choléra des poules et celle du charbon, annonce qu'il a trouvé deux autres vaccins.

Tous les intéressés attendent avec impatience les communications de l'illustre savant.

Il est rappelé qu'un examen public sera ouvert à la préfecture du Rhône, le 19 sep-

tembre prochain, à 9 heures du matin, pour les candidats à l'emploi d'agent voyer cantonal.

Pour les renseignements, s'adresser à la préfecture, 2^e division, 1^{er} bureau.

La commission d'organisation de la grande vogue de la Croix-Rousse, invite tous les citoyens qui désireraient en faire partie comme membres actifs ou honoraires, de se faire inscrire à partir de ce jour au café Thomassot, place de la Croix-Rousse, 3, siège de la commission.

Vient de paraître chez G. FISCHBACHER, éditeur, 33, rue de Seine, à Paris, **ALSATIANA** ou la **PRINCESSE FIDÈLE**, conte de fées de l'année 1881, par *Emile Vendling*, professeur. Brochure in 8^o de 44 pages. Prix 60 centimes franco.

DU PEUPLE, par ROMAIN DELAUNE. 1 volume in 18. Prix 3 fr. 50, chez P. Fischbacher, éditeur, à Paris. Ce que Montaigne a fait pour la race humaine, considérée au point

TRIBUNE DU TRAVAIL

Charvonnage. — La grève continue. Citoyen, nous sommes heureux de porter à votre connaissance deux bonnes signatures.

Les ateliers qui ont été consignés restent dans la même situation.

Les ouvriers charvonniers sont priés de ne pas venir à Lyon jusqu'à nouvel ordre.

Pour la commission: VAREL.
Pour tous les renseignements, bureau rue de la Barre, 16 de 8 à 10 heures du soir.

Chambre syndicale des ouvriers menuisiers. — Tous les secrétaires et trésoriers sont convoqués pour le mardi 6 septembre, au siège social rue Molière, 13.

Nota. — Les séries sont priées d'envoyer des candidats pour la commission du contrôle.

TOMBOLA

AVIS

Par suite du Scrutin de Ballotage, qui aura lieu le 4 septembre, la Fête de la Presse et le Tirage de la Tombola, fixés primitivement à cette même date, sont renvoyés: la Fête au 18 Septembre avec une durée de 4 jours, et le Tirage au 22 septembre irrévocablement.

En conséquence, l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, délivrera des billets de la Tombola, au prix de 1 FRANC, jusqu'au 15 septembre.

GUÉRISON RADICALE

des MALADIES DE LA PEAU, DARTRES, ECZÉMA, des AFFECTIONS récentes et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la Pharmacie **LANGLADE**, rue Thomassin, 8.

CONSULTATIONS GRATUITES TOUS LES JOURS

MÉDECINE Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche, effets pernicieux causés par les traitements mercuriels et l'abus du tabac. — Faire usage des **Pastilles de Dethan** au sel de Berthollet. — La boîte, 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson** au bismuth et magnésie. **Pastilles**, 2 fr. 50. — **Poudres**, 2 fr.

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et Colombo, fortifiant, digestif, fébrifuge et antinerveux; il est recommandé aux enfants, aux femmes délicates et aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les fatigues de toute nature. — La bouteille: 4 fr.

DETHAN Phien

90, foubourg Saint-Denis à Paris
ET PRINCIPALES PHARMACIES DE FRANCE

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage.
D-GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imp. H. ALBERT, quai de la Guillotière, 6

BANQUE HYPOTHÉCAIRE

DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 400 millions de fr.
PARIS — 4, rue de la Paix, 4

PRÊTS RÉALISÉS.

CENT VINGT-CINQ MILLIONS

Le 10 septembre, à trois heures, aura lieu au siège social, le dixième tirage public des Obligations émises le 10 janvier 1880, qui sont toutes remboursables à 1.000 fr.

La liste des 200 numéros sortis, sera publiée par les journaux financiers.

La Société délivre au prix net de 485 fr. des obligations rapportant 20 fr. d'intérêt annuel.

M^{lle} HIBAU COURT

Sage femme de 1^{re} classe, tient des pensionnaires. — Avenue de Saxe, 199, Lyon.

LECONS d'allemand et d'espagnol. — Prix modérés. — S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1216.

SIROP PAGLIANO

dépuratif et rafraichissant le sang, au moyen duquel on guérit, en trois jours, les maladies récentes les plus dangereuses, en le délivrant des humeurs corrompues qui sont la cause incontestable de la mort prématurée; moyennant un traitement dépuratif prolongé, on obtient la guérison parfaite et radicale des maladies chroniques, même les plus invétérées (voir la brochure). — Prix du flacon avec la brochure 1 fr. 12, et 1 fr. 40 le sirop réduit en poudre, franco de port. — Se méfier des contrefaçons et surtout de celles d'Ernest Pagliano, de Naples, et autres Pagliano, lesquels, au lieu du vrai sirop du professeur Jérôme Pagliano et du sirop, réduit en poudre vendent une exécrable contrefaçon. — Unique dépôt à Florence chez le professeur JEROME PAGLIANO, via dei Pandolfini, 12.

GRAVURE SUR BOIS

Pour Clichés, Annonces, Mécaniciens, Arts industrielles, etc.

CAMILLE GEOFFRAY
25, Rue Centrale, 25

INSECTICIDE FOUROYANT
Destruction infaillible des

CAFARDS

E. GALZY, 28, rue Bugeaud
Lyon. Le k. 12 f.; 100 g. p. post 1 f. 95

GRAINS DE BARÉZIA

INFAILLIBLES

Pour

détruire les **RATS**

dépôt: 14, rue d'Algérie, LYON

Il a été Trouvé

Par toutes les Personnes qui ont employé le **SIROP PECTORAL AU MIEL** de la **PHARMACIE MODERNE** de Lyon, que ce Sirop était le meilleur et le moins cher de tous les pectoraux connus. C'est par milliers qu'il faut compter les guérisons opérées par ce bienfaisant Sirop! Les rhumes les plus persistants, les catarrhes les plus anciens, les asthmes les plus invétérés, les bronchites les plus rebelles, les Coqueluches les plus tenaces n'ont pas résisté à ce précieux médicament.

Le Flacon ne coûte que 2 francs

SEUL DÉPOT A LYON: A LA

PHARMACIE MODERNE DE LYON

5, Rue Sainte-Catherine.

Où il se fabrique en grand

Vente annuelle: 100,000 Flacons

GREFFAGE

de la vigne

LANIÈRES ET TUBES EN CAOUTCHOUC

BRONDELLE

87, Rue de la République, 87, Lyon

AU BALLON CAPTIF

Maison de Confiance, rue de la Barre, 8

LERICHE, suc de MOUCHET, ex-ouvrier horloger de Bréguet de Paris

Nettoyage de montre garanti et pose de grands ressorts. — 2 fr. 50

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Montres argent hommes, depuis 25 fr. | Montres 2 boîtes or dames, dep. 60 fr.

— — — — — 28 fr. | Remontoirs or, 2 boîtes or, dep. 100 fr.

Toutes ces montres garanties 2 ans sur facture. Dem. des Comptes commerciaux

ÉCOLE DE COMMERCE D'AUGSBOURG

(Bavière)

Etudes spéciales pour branches commerciales et langues étrangères.

Commencement de l'année scolaire le 29 septembre.

S'adresser pour pension et prospectus au directeur J. STAHLMANN.

CHARLONS

Mines de la Loire, Montrambert, Malafolie, etc. etc.

VERNAY FILS AINE

165, Entrepôt Grande-Rue Saint-Clair, 165

En face la gare

SERVICE SPÉCIAL et à DOMICILE

Adresser la Correspondance, Grande-Rue St-Clair, 60

Ateliers de Construction mécanique

F. LAURENT jeune à Bourgoin (Isère)

Spécialité pour MOULINS DE COMMERCE

Moutures hongroises et ordinaires

Broyeurs, Désagrégateurs, Convertisseurs à cylindres métal, pour blés. Moulins à cylindres pour remoudre les gruaux

APPAREILS COMPLETS POUR NETTOYAGE, BLITTAGE

ET SASSAGE

Huileuses. — Féculeries. — Pressoirs

MACHINES A VAPEUR, ROUES HYDRAULIQUES ET TURBINES PERFECTIONNEES

Tony Loup